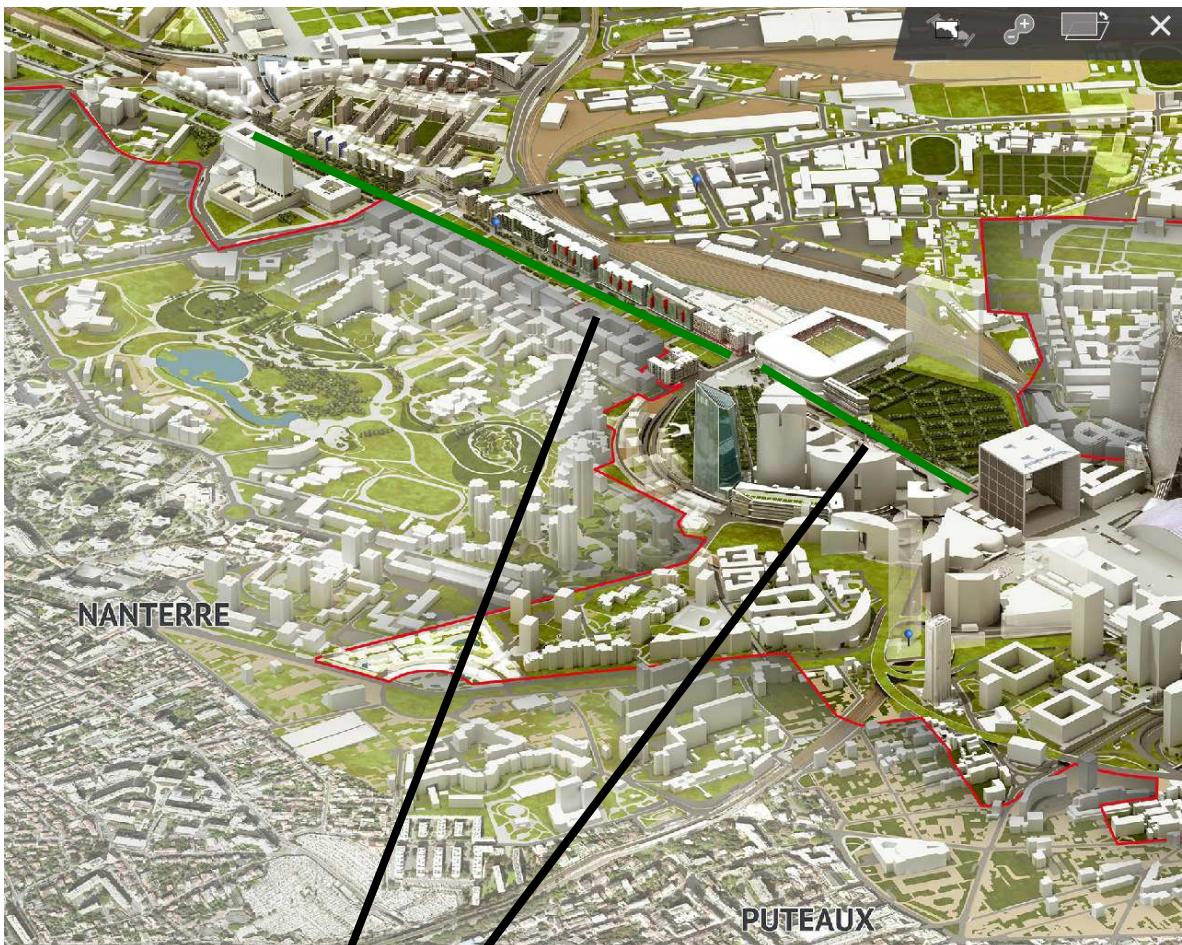


Aménagements cyclables de La Défense – Ouest février 2013

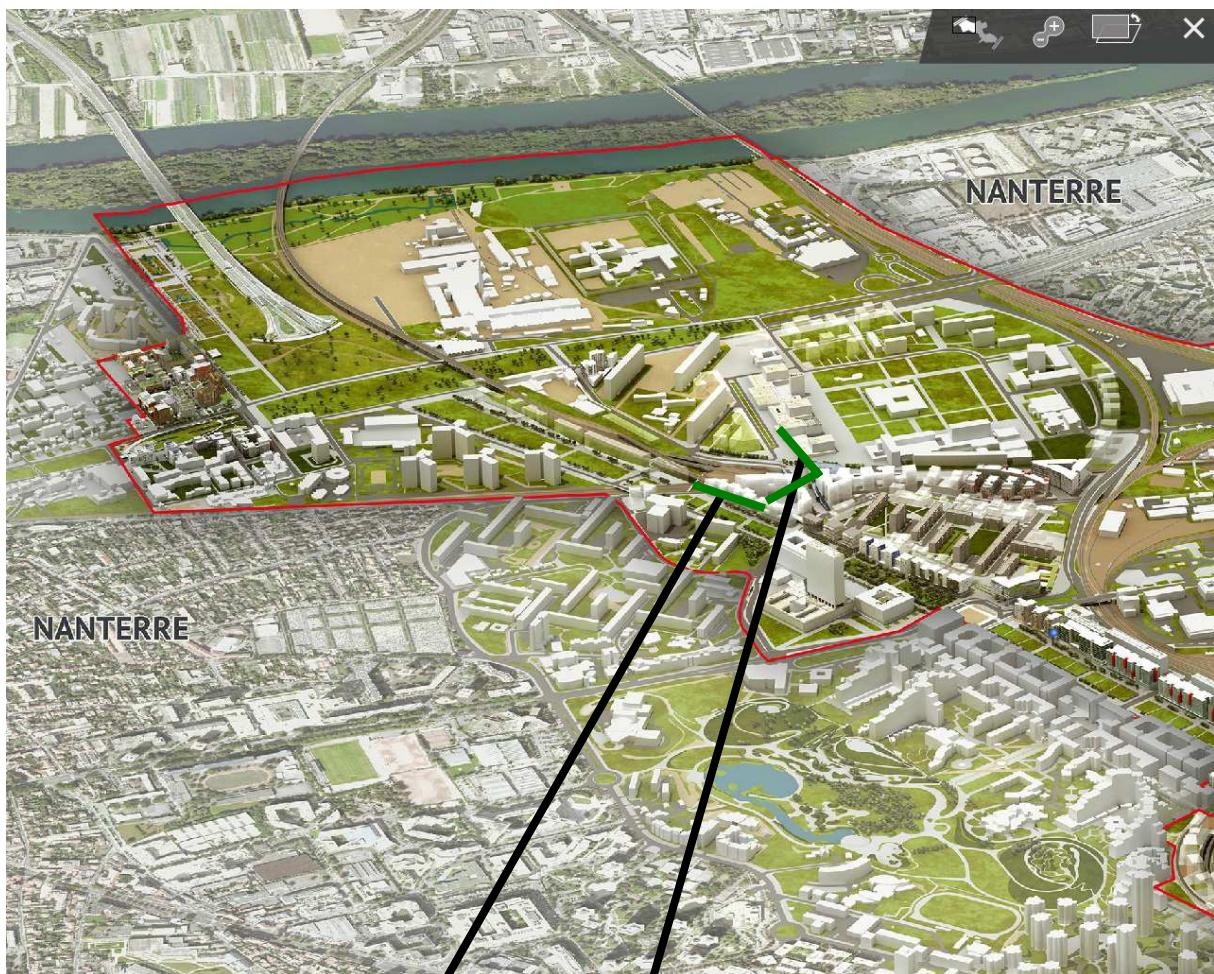


- **zone du futur Arena**

Il est prévu une large promenade piétonne joignant la Grande Arche et les Terrasses de Nanterre Préfecture ; pour le moment seul un cheminement piétons semble envisagé. Il est impératif de prévoir un aménagement cyclable, dans la perspective des futurs aménagements vélo de la dalle et du quartier de la tour Société Générale.

- **boulevards de Pesaro et du 17 octobre 1961 (devant le Conseil Général)**

Les aménagements cyclables sont partiels et discontinus. Il faut prévoir un cheminement complet et direct incluant la place Nelson Mandela.



- boulevard des Provinces Françaises et nouveau pont RER de Nanterre université**

un aménagement cyclable semble prévu ; il est essentiel de le réaliser pour désenclaver l'université par rapport au reste des quartiers

- prolongement du boulevard du 17 octobre 1961 vers le futur pont sur le RER A Saint Germain**

la partie de boulevard déjà aménagée et en attente de mise en service doit être revue pour inclure des pistes cyclables, qui doivent aussi être prévues sur ce futur pont qui est dans l'axe de la perspective verte. Cela permet aussi d'accéder à la rue Blaise Pascal qui est un cheminement vélo (même si non équipé d'une piste cyclable) vers le centre ville de Nanterre et la gare RER.

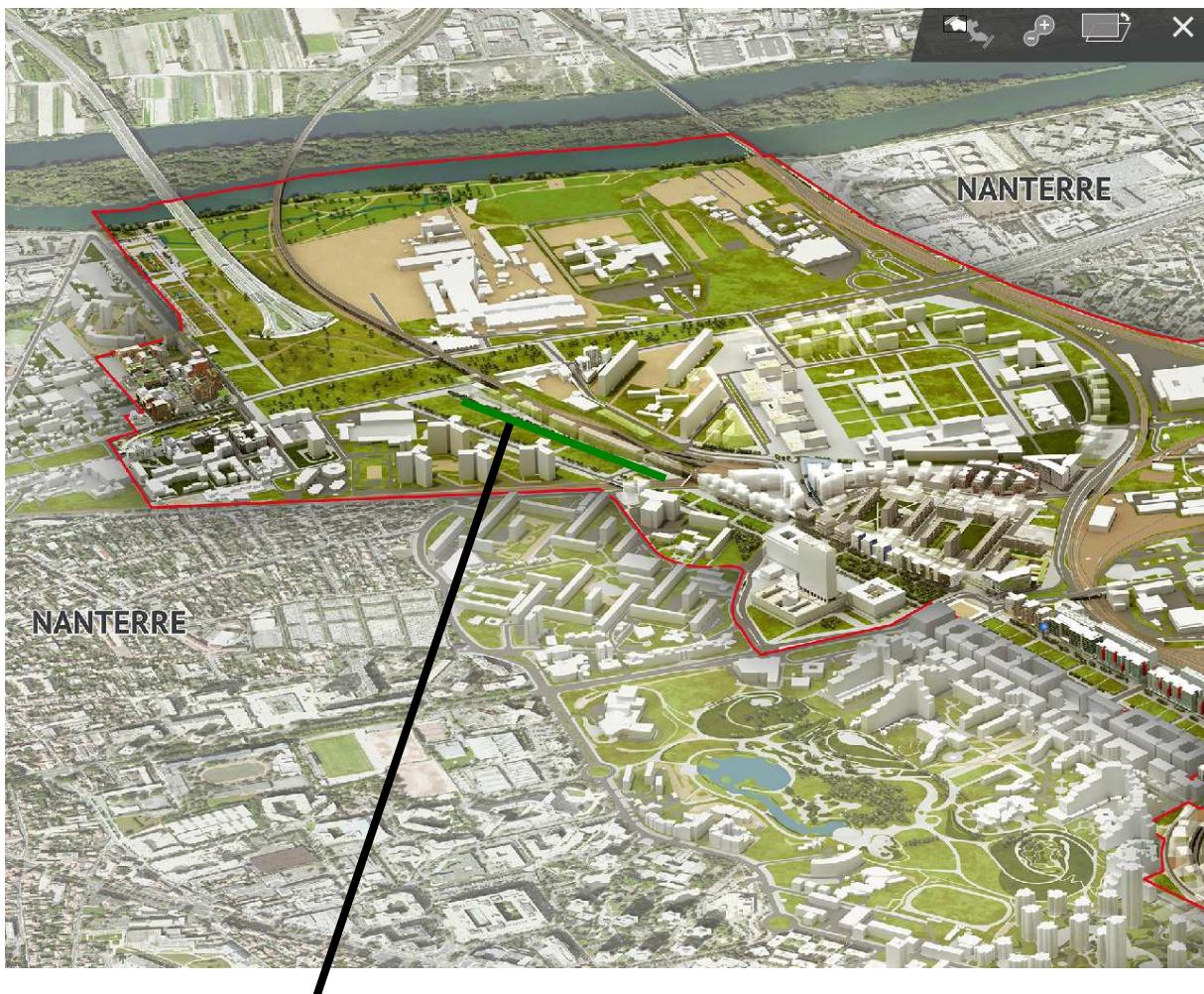




Nécessité d'une piste cyclable sur cette nouvelle rue dans l'axe Défense / berges de Seine



Amorce du futur pont sur le RER A (branche Saint Germain)



- **zone située au dessus de l'A14 entre la ligne RER A et l'Avenue de la République (D986)**

La continuité avec le quartier des Terrasses est provisoirement assuré par la passerelle piétonne au dessus du RER. Un cheminement existe déjà mais n'est officiellement pas ouvert au public ; il dessert les sorties de secours de l'A14 ; il suffirait de l'entretenir et de prévoir un débouché sur l'Avenue de la République au niveau du Collège République. L'Avenue est déjà pourvue d'une piste cyclable qui permet le lien vers Rueil et Chatou.



Passerelle piétons sur la voie RER A (branche Saint Germain)



Cheminement déjà aménagé au dessus du tunnel de l'A14

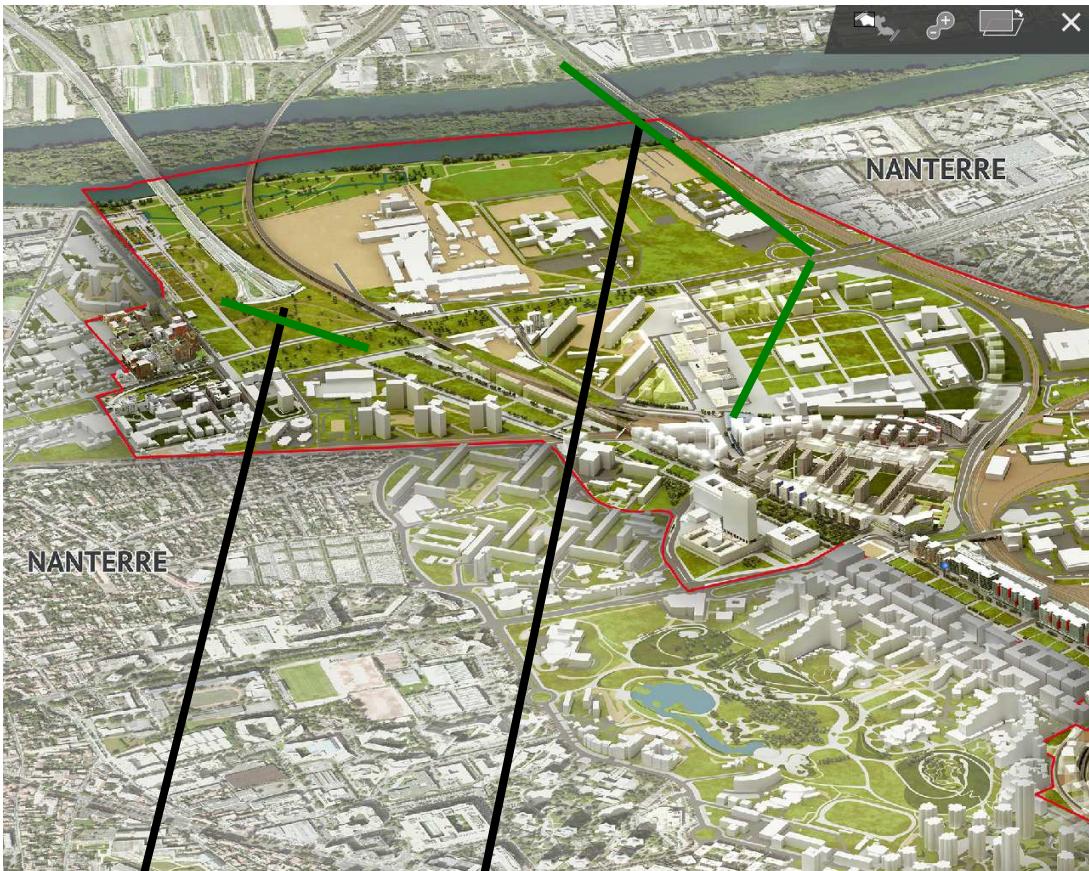




Passage sous le pont RER A (branche Cergy)



Arrivée au niveau du Collège République ; accès à la piste cyclable République



- zone de l'échangeur A14 / A86**

Une couverture totale de cet échangeur devrait être réalisée. Cet aménagement est en effet à notre sens impératif afin d'assurer la continuité de la coulée verte. La mise en souterrain de la bretelle sud de la liaison A14 / A86 est à réaliser, pour limiter la présence de voitures en transit dans l'Écoquartier Hoche. Ensuite la liaison vélo vers les berges de Seine est à aménager. En attendant cette couverture à échéance sans doute lointaine, il conviendrait de réaliser un itinéraire cyclable provisoire entre le Collège République et les berges de Seine.

- traversée de la Seine en parallèle du pont SNCF (pont du Havre)**

Il est évoqué le futur élargissement du pont SNCF et l'éventualité de la réalisation d'une passerelle vélo. Nous sommes bien évidemment très favorables à ce projet qui permettrait de relier la zone de Houilles / Carrières / Sartrouville / Maisons Laffite à la Défense par un cheminement cyclable indépendant des grands axes routiers. Resterait ensuite à définir le lien avec le reste des aménagements, peut-être à travers l'Université ; par contre une piste le long de la RD914 serait probablement inadaptée à cause des nuisances apportées par la forte circulation automobile.